

# Élaboration du Projet Éducatif Départemental de Loire Atlantique



**Compte-rendu de la table-ronde du 6 juin 2019 à Nantes**  
(Collège Stendhal)

[participer.loire-atlantique.fr/monparcourscollege](https://participer.loire-atlantique.fr/monparcourscollege)

[#monparcourscollege](https://twitter.com/monparcourscollege)

## 1. La table-ronde avait pour objectif de définir les orientations stratégiques et les pistes d'actions pour le Projet Educatif Départemental.

Elle s'est déroulée comme suit :

- Introduction par madame Christine ORAIN, vice-présidente à l'éducation et à la politique éducative au Département de Loire-Atlantique
- Présentation du diagnostic par le cabinet FORS-Recherche sociale
- Travail en sous-groupes sur les objectifs et les pistes d'actions du PED
- Restitution des travaux de groupes et échanges en plénière

## 2. Dix-sept participant.e.s étaient présent.e.s. Trois sous-groupes ont été constitués.

Le premier travaillait sur la thématique « santé, bien-être et sécurité ». Le second travaillait sur l'axe « réussite éducative et cheminement vers l'insertion professionnelle ». Le troisième groupe travaillait sur l'axe « apprentissage de la citoyenneté et du faire société ».

## 3. Restitution des travaux des sous-groupes

Pour l'axe « santé, bien-être et sécurité » :

Le groupe a proposé un objectif principal : « **repérer les situations à risque** », décliné en plusieurs objectifs secondaires correspondant aux différentes formes de risques : conduites addictives, risques psycho-sociaux (harcèlement, discrimination, etc.), enjeux liés aux réseaux sociaux et aux écrans, problématiques de sommeil des collégien.ne.s ou alimentation.

**La première action** proposée par le groupe a été intitulée « **Repérer, comprendre et agir ensemble contre les situations de souffrance vécues par les collégien.ne.s** ». Cette action s'adresse à l'ensemble de la communauté éducative (parents, professeur.e.s et personnel du collège) qui peuvent, lors d'ateliers, échanger sur les difficultés rencontrées par les collégien.ne.s et se former à :

- savoir repérer les risques de souffrance chez les collégien.ne.s
- adapter son comportement et sa posture pour soutenir les collégien.ne.s
- connaître les ressources disponibles pour les collégien.ne.s afin de pouvoir les y orienter.

Ces ateliers se déroulent à l'échelle d'un collège et sont divisés en deux temps :

- lors d'un premier atelier, un intervenant anime un temps d'échange axé sur les problématiques rencontrées par les élèves du collège. L'animateur de ce premier temps doit être une personne sensibilisée à ces questions et, si possible, connaissant bien le collège (assistante sociale, infirmière, éducateur spécialisé, etc.).
- Dans un second temps, un.e intervenant.e spécialisé.e (un.e psychologue par exemple) interviendrait pour former les participant.e.s à répondre aux besoins identifiés lors du premier atelier.

Afin d'être accessibles aux parents, les ateliers se dérouleraient de 18h à 20h30. Les membres du groupe insistent sur les moyens à mettre en œuvre en termes de communication afin d'assurer une large mobilisation des participant.e.s, notamment les

parents. Cette communication pourrait reposer sur des supports de communication (affiches, site internet du collège, etc.) mais également sur le relais des partenaires de terrain (associations sportives, institutions, etc.), qui diffuseraient l'information auprès des familles. Les moyens alloués au projet devront également prendre en compte le coût des intervenant.e.s.

La **seconde action** présentée par le groupe a été intitulée « **séjour pleine nature** ».

Par le biais d'un séjour en immersion en pleine nature, l'objectif du projet est à la fois de reconnecter les jeunes avec la nature, mais aussi de travailler sur d'autres dimensions : sensibiliser les collégien.ne.s aux comportements à risques liés à l'utilisation des écrans et des réseaux sociaux, travailler autour des questions d'alimentation, de santé, de vivre ensemble, etc.

L'action est prévue pour les collégien.ne.s de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>. D'une durée d'une dizaine de jours, ce séjour en itinérance permettrait aux élèves de découvrir différents milieux naturels (forêt, littoral, marais...). Les collégien.ne.s et leurs accompagnateurs.rices se déplaceraient en vélo, en bus ou en train.

Les moyens à mettre en œuvre sont importants pour ce type d'action, notamment en termes de transports. Les intervenant.e.s pour cette action peuvent être à la fois des enseignant.e.s et personnels du collège (agent.e.s de la restauration, surveillant.e.s...), des associations spécialisées autour des questions d'éducation à l'environnement, et des éducateurs.rices spécialisé.e.s.

Pour l'axe « réussite éducative et cheminement vers l'insertion professionnelle » :

Le groupe a proposé trois objectifs complémentaires. Tout d'abord, « **Prévenir le décrochage scolaire** », en partant du constat qu'il existe peu de dispositifs pour agir rapidement au moment où l'élève bascule sur une situation de décrochage scolaire. Le groupe ajoute les deux objectifs suivants : « **Favoriser une orientation choisie** » par les élèves, et « **Accompagner les parents dans le suivi des parcours scolaires** ».

L'action présentée par le groupe est intitulée « **Retrouve du sens** » et s'inscrit dans la prévention du décrochage scolaire.

Il s'agit de permettre aux élèves en difficulté de redonner du sens à leur scolarité en reconnectant l'apprentissage scolaire avec un projet professionnel. Elle repose sur la création d'une plateforme numérique, nommée par le groupe « **plateforme départementale de mesure de responsabilisation en lien avec l'orientation** ». Il s'agit de mettre en relation les demandes de collégien.nes en décrochage ou exclu.e.s temporairement avec des entreprises (notamment des PME), des artisans ou des associations volontaires pour les accueillir.

Ce projet repose sur un conventionnement tripartite entre l'entreprise, le collège et les parents. Dans un premier temps, l'appui du Département serait nécessaire pour identifier des partenaires. L'enjeu de cette première étape est important car la plateforme doit proposer suffisamment de partenaires diversifiés pour que le collégien ou la collégienne puisse ensuite avoir le choix de la structure dans laquelle il va se rendre. Pour cela, le groupe propose qu'un forum des acteurs soit organisé au début de l'année scolaire pour recruter les potentiels partenaires. Ces derniers devront au préalable être formés à l'accompagnement des collégien.ne.s lors du temps d'accueil dans leur structure. Il s'agira ensuite d'alimenter le réseau et de faire perdurer le lien entre les différents acteurs. Un

participant du groupe souligne que ce type d'action est déjà mis en place dans son établissement, et insiste sur la plus-value du projet.

Pour l'axe « apprentissage de la citoyenneté et du faire société » :

Le groupe propose trois objectifs pour l'apprentissage de la citoyenneté au collège : « **accepter les différences et construire un commun** », « **favoriser l'engagement et la participation citoyenne** » et « **développer l'esprit critique** ».

L'action présentée par les participant.e.s a été intitulée « **Projet citoyen des collégien.ne.s** ». L'action se déroule sur une année : les collégien.ne.s travaillent tout d'abord à la co-construction d'un projet citoyen avec leur classe. Ils présentent ensuite leur projet à leur niveau, puis au collège. Un projet serait retenu par collège, ce qui pourrait être acté par un système de vote, mais les participant.e.s insistent sur le fait de ne pas mettre en concurrence les projets, mais plutôt que chaque projet nourrisse le projet d'ensemble. Tout au long de l'année, les collégien.ne.s travaillent sur le montage du projet citoyen de leur collège avec des intervenant.e.s extérieur.e.s qualifié.e.s, et avec leurs enseignant.e.s qui pourraient être formé.e.s à l'animation de débats. Le Conseil départemental pourrait être sollicité pour l'appui au montage de projet (mise en relation avec des partenaires, identification des ressources...). Des financements spécifiques devraient être prévus pour la réalisation des actions.

Cette action permettrait également de valoriser les compétences des collégien.ne.s (par exemple leurs compétences techniques de gestion de logiciels vidéos, audio, et leur connaissance d'internet).

L'ensemble des projets déployés dans le département pourrait être valorisés lors d'une « Journée de présentation des projets citoyens » réalisée avec l'aide du Département.